ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵍ ⵜⴷⵓⵙⵉ
ⴷ ⵓⴼⵔⴰⴳ ⴰⵏⴰⵎⵓⵏ

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والحماية الاجتماعية

Royaume du Maroc

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Le Ministre ⴰⵎⴰⵡⵙⴰⵙ الوزير

51

Circulaire

- 4 AOUT 2026

À :

- Messieurs les Directeurs des Groupements Sanitaires Territoriaux
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de la Santé et de la Protection Sociale
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Centres Hospitalo-Universitaires

Objet : Renforcement du système d'enregistrement des causes de décès

La connaissance fiable et exhaustive des causes de décès constitue un pilier fondamental pour l'évaluation des politiques publiques de santé, le suivi des programmes sanitaires et la surveillance épidémiologique fondées sur des données probantes. À ce titre, le système d'enregistrement et d'analyse des causes de mortalité représente une composante essentielle du Système National d'Information Sanitaire.

Le certificat de décès constitue le document de référence pour la collecte des données de mortalité. Il s'agit d'un document officiel attestant le décès d'une personne et précisant les causes médicales ainsi que les circonstances du décès, conformément aux exigences légales, notamment pour la délivrance du permis d'inhumer et la déclaration auprès de l'officier de l'état civil.

La présente circulaire a pour finalité de rappeler les modalités pratiques de mise en œuvre du dispositif d'enregistrement des causes de décès, d'harmoniser les pratiques de collecte, de saisie, de transmission et d'exploitation des données, et de renforcer la coordination entre les différents niveaux d'intervention, sans préjudice des attributions dévolues par les textes en vigueur aux autres autorités et services compétents.

1. Cadre juridique et institutionnel

- <u>Certificat de décès :</u>

Le certificat de décès est institué par le décret n° 2-22-218 relatif à la constatation du décès, à l'inhumation, au transport et à l'exhumation des corps, publié au Bulletin Officiel n° 7102 du 23 juin 2022.

Le modèle officiel du certificat de décès a été fixé par l'arrêté conjoint n° 1251.25 du 13 mai 2025, publié au Bulletin Officiel n° 7482 du 12 février 2026. Il comprend deux parties :

- **Une partie administrative** (partie supérieure nominative et détachable), destinée aux services de l'état civil ;
- **Une partie médicale** (partie inférieure anonyme), destinée au Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS), structurée en quatre sections : identification, renseignements, causes médicales de décès et informations complémentaires.

- <u>Personnel habilité à la certification des décès</u>

Conformément à l'article 1 du décret précité, la constatation du décès et l'établissement du certificat sont assurés par :

- Les médecins et infirmiers des Bureaux Communaux d'Hygiène (BCH) ;
- Les médecins et infirmiers des établissements de santé publics ;
- Les médecins des établissements de santé privés lorsque le décès survient en leur sein ;
- Les médecins du secteur privé ayant conclu une convention avec la commune.

2. Plateforme digitale de gestion des données

Le MSPS a mis en place la plateforme digitale **« Statistiques de Mortalité au Maroc »**, dédiée au traitement et à la gestion des données issues des certificats de décès. La partie médicale du certificat de décès y est systématiquement saisie, que le décès survienne au sein d'un établissement de santé ou en dehors de celui-ci.

3. Dispositif de gouvernance et de coordination

La gouvernance du système d'enregistrement des causes de décès repose sur une organisation structurée à tous les niveaux territoriaux.

- **Niveau central (Ministère de la Santé et de la Protection Sociale)**

Le niveau central assure :

- L'accompagnement des activités de formation du personnel impliqué dans la certification des causes de décès et l'utilisation de la plateforme digitale « Statistiques de Mortalité au Maroc »;
- L'administration, la maintenance et l'amélioration de la plateforme digitale « Statistiques de Mortalité au Maroc » ;
- La codification des causes de décès selon les règles de la Classification Internationale des Maladies ;
- Le suivi de la complétude et de la qualité des données ;
- L'évaluation de la qualité des données et l'analyse des tendances de mortalité ;
- La production des rapports nationaux et la diffusion des résultats.

- **Niveau régional (GST/Direction régionale)**

Le niveau régional est chargé de :

- Coordonner la mise en place du modèle officiel du certificat de décès ;
- Assurer l'organisation et l'accompagnement du niveau Provincial/Préfectoral/District sanitaire pour la mise en œuvre des formations sur la certification des causes de décès et l'utilisation de la plateforme digitale « Statistiques de Mortalité au Maroc » ;
- Assurer le suivi de la complétude et de la qualité des données ;
- Assurer le suivi des difficultés et des contraintes rencontrées sur le terrain, et mettre en œuvre les actions d'amélioration nécessaires au renforcement du système au niveau régional.

- **Niveau Provincial/Préfectoral/ District sanitaire**

Le niveau Provincial/Préfectoral/District sanitaire est chargé de :

- Assurer la mise en place et le suivi de l'utilisation du modèle officiel du certificat de décès par les établissements de santé et les BCHs ;
- Assurer la collecte et la saisie de la partie médicale des certificats de décès sur la plateforme digitale dédiée ;
- Veiller à la complétude et à la qualité des données saisies ;
- Assurer le suivi des difficultés et des contraintes rencontrées sur le terrain, et mettre en œuvre les actions d'amélioration nécessaires au renforcement du système d'enregistrement des causes de décès au niveau Provincial/ Préfectoral/District sanitaire.

- **Niveau hospitalier**

Le niveau hospitalier est chargé de :

- Assurer la mise en place du modèle officiel du certificat de décès au niveau de l'hôpital ;
- Veiller au renseignement correct du certificat de décès ;
- Assurer la saisie de la partie médicale de chaque certificat de décès sur la plateforme dédiée avant la remise de ce certificat à la famille ;
- Veiller à la complétude et à la qualité des données saisies.

- Assurer le suivi des difficultés et des contraintes rencontrées et mettre en œuvre les actions d'amélioration nécessaires au renforcement du système d'enregistrement des causes de décès au niveau hospitalier.

Mécanismes de coordination

Afin de renforcer la gouvernance du système d'enregistrement des causes de décès, les mécanismes de coordination suivants sont mis en place :

- Mettre en place des comités aux niveaux régional/GST et Provincial/Préfectoral/District sanitaire de suivi du système d'enregistrement des causes de décès et organiser régulièrement des réunions de coordination associant les BCHs et les services de l'état civil ;
- Le suivi des indicateurs de performance, notamment la complétude et la qualité des données, les délais de saisie ainsi que le circuit et les délais de transmission des certificats de décès ;
- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans d'amélioration du système d'enregistrement des causes de décès.

4. Mesures de mise en œuvre

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de ce système, il est demandé de :

- Veiller à l'utilisation exclusive du modèle officiel du certificat du décès au sein de tous les établissements de santé et veiller, en coordination avec les autorités et services compétents, au suivi de son utilisation dans le cadre du circuit impliquant les bureaux communaux d'hygiène ;
- Renseigner systématiquement le certificat de décès, conformément aux procédures en vigueur, pour tous les décès, avec ou sans obstacle médico-légal, y compris les cas des arrivés décédés dans un établissement de santé, ainsi que tous les mort-nés de 22 semaines d'aménorrhée ou plus ;
- Établir systématiquement, en cas de décès ayant fait l'objet d'une investigation médico-légale, une nouvelle partie médicale rectificative du certificat de décès par le médecin ayant procédé à cette investigation, en conservant le même numéro d'acte de registre et en renseignant les informations nécessaires notamment le bloc « Autopsie »;
- Assurer la saisie systématique des certificats de décès dans la plateforme digitale dédiée ;
- Renforcer la formation des professionnels de santé sur la certification des causes de décès.

5. Dispositions finales

Mesdames et Messieurs les responsables concernés sont invités à veiller à la mise en œuvre effective des dispositions de la présente circulaire, à en assurer la large diffusion auprès de l'ensemble des intervenants concernés et à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir son application rigoureuse à tous les niveaux du système de santé.

Pour Le Ministre et par Délégation
Le Secrétaire Général

Dr Abdelkrim Meziane Bellefquih

Ampliations :

- Monsieur le Secrétaire Général
- Monsieur l'Inspecteur Général
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'administration centrale
- Mesdames et Monsieur les Chefs de Divisions rattachés au Secrétariat Général

Annexe :

- Modèle officiel du certificat de décès.

ROYAUME DU MAROC **المملكة المغربية**

Région :..... الجهة
Préfecture /Province : ..... العمالة أو الإقليم
Commune:..... الجماعة

Certificat de décès شهادة معاينة الوفاة

Première partie : Données administratives الجزء الأول : البيانات الإدارية

N° au registre des décès : الرقم في سجل الوفيات :

Nom :..... الاسم العائلي: Prénom :..... الاسم الشخصي:

CNIE / Titre de séjour :..... ب.و.ت.إ أو سند الإقامة: Nationalité :..... الجنسية :

Date de naissance : .... /.... / ..... تاريخ الولادة: Lieu de naissance :..... مكان الولادة:

Sexe : ☐ Féminin أنثى ☐ Masculin ذكر ☐ Indéterminé غير محدد الجنس:

Adresse du domicile : ..... عنوان السكن :

Décès survenu le : à .....h ...min تاريخ الوفاة:

Adresse du lieu de décès :..... عنوان المكان الدي وقعت فيه الوفاة :

S'agit-il d'un mort-né ? ☐ Oui نعم ☐ Non لا هل يتعلق الأمر بمولود ميت ؟

Y a-t-il un obstacle médico-légal à l'inhumation? ☐ Oui نعم ☐ Non لا هل هناك مانع للدفن*؟

* أسباب أو ظروف غير طبيعية أو اشتبه في كونها غير طبيعية.

أنجزت المعاينة من طرف:
Constatation faite par :
.....
في A :.....
بتاريخ Le: .... /... / ...
Signature et cachet
التوقيع والختم

Deuxième partie : Données relatives aux causes et circonstances du décès الجزء الثاني : البيانات المتعلقة بأسباب وظروف الوفاة

N° au registre des décès الرقم في سجل الوفيات

Lieu de décès : Préfecture /Province : ..... العمالة أوالإقليم : Commune : ..... الجماعة : مكان الوفاة :

Domicile : Préfecture /Province : ..... العمالة أوالإقليم : Commune : ..... الجماعة : السكن :

S'agit-il d'un mort-né ? 1. ☐ Oui نعم 2. ☐ Non لا هل يتعلق الأمر بمولود ميت؟

Date de naissance : تاريخ الولادة :

Nationalité: 1. ☐ Marocaine مغربية الجنسية :
2. ☐ Autre (à préciser): أخرى (تحدد) .....

Sexe : 1. ☐ Masculin ذكر 2. ☐ Féminin أنثى 3. ☐ Indéterminé غير محدد الجنس :

Etat matrimonial : 1. ☐ Célibataire(ة) أعزب 2. ☐ Marié(e) متزوج(ة) 3. ☐ Veuf(ve) أرمل(ة) 4. ☐ Divorcé(e) مطلق(ة) 5. ☐ Inconnue غير معروفة الحالة العائلية:

Date de décès : À .....h .....min تاريخ الوفاة :

Lieu de décès : 1. ☐ Domicile المنزل 2. ☐ Hôpital public مستشفى عمومي 3. ☐ Clinique privée مصحة خاصة مكان الوفاة :
4. ☐ Voie publique طريق عام 5. ☐ Lieu de travail مكان العمل 6. ☐ Autre : آخر .....

Causes du décès أسباب الوفاة

PARTIE I

		Intervalle entre le début du processus morbide et le décès (Heures, jours, mois ou ans)
Indiquer la maladie ou l'état morbide ayant directement provoqué le décès sur la ligne a	a)	.....
	due à	
Indiquer dans leur ordre de survenue la chaine des événements causaux (le cas échéant)	b)	.....
	due à	
	c)	.....
	due à	
Inscrire la cause initiale du décès sur la dernière ligne renseignée	d)	.....

PARTIE II Autres états morbides ayant significativement contribué au décès. *(Ecrire chaque intervalle entre parenthèses après la maladie correspondante)*

.....

.....

توجيهات يجب اتباعها لتعبئة الجزء الثاني الخاص بالبيانات المتعلقة بأسباب وظروف الوفاة

Instructions à suivre pour remplir la deuxième partie relative aux données concernant les causes et les circonstances de décès

- *Remplir tous les champs indiqués sur cette deuxième partie.* — تعبأ جميع الخانات الواردة في الجزء الثاني.
- *Indiquer les causes de décès de façon aussi complète que possible.* — يتم تحديد أسباب الوفاة بأكبر قدر ممكن من الدقة.
- *Ecrire lisiblement.* — يكتب بخط واضح ومقروء.
- *Ne pas utiliser d'abréviation ambiguë.* — عدم استعمال المختصرات غير الواضحة.
- *Le seuil de déclaration du mort-né se réfère à la définition de l'Organisation Mondiale de Santé (22 Semaines d'Aménorrhée ou un poids du fœtus de plus de 500g).* — يعتبر الجنين مولودا ميتا، وفقًا لمنظمة الصحة العالمية، إذا زاد وزنه عن 500 جرام أو 22 أسبوعًا من انقطاع الطمث.

Informations Complémentaires معلومات تكميلية

Circonstances du décès : **ظروف الوفاة:**

Cause externe سبب خارجي

1. ☐ Maladie مرض
2. ☐ Accident حادثة
3. ☐ Suicide انتحار
4. ☐ Homicide قتل
5. ☐ Intention indéterminée قصد غير محدد
6. ☐ Inconnues غير معروفة

En cas de cause externe : **في حالة سبب خارجي :**

- Date de survenance : ☐☐/☐☐/☐☐☐☐ تاريخ الحدوث:
- Lieu de survenance : مكان الحدوث :

0. ☐ المنزل Domicile
1. ☐ مؤسسة جماعية Etablissement collectif
2. ☐ مدرسة أو إدارة عمومية Ecole/administration publique
3. ☐ مكان لمزاولة الرياضة Lieu de sport
4. ☐ طريق عام Voie publique
5. ☐ فضاء تجاري أو خدماتي Zone de commerce/service
6. ☐ فضاء صناعي أو ورش Local industriel/chantier
7. ☐ استغلالية فلاحية Exploitation agricole
8. ☐ آخر Autre: .....
9. ☐ غير معروف Inconnu

- Circonstances de la cause externe : ظروف السبب الخارجي :

.....

.....

Autopsie : **التشريح :**

- Une autopsie a-t-elle été demandée ? هل تم طلب إجراء التشريح؟

1. ☐ Oui نعم 2. ☐ Non لا 3. ☐ Inconnu غير معروف

هل تم استعمال نتائج التشريح في تحديد أسباب وظروف الوفاة؟

- Les résultats ont-ils été utilisés dans la certification des causes et des circonstances du décès ?

1. ☐ Oui نعم 2. ☐ Non لا 3. ☐ Inconnu غير معروف

Acte chirurgical récent : **تدخل جراحي حديث :**

هل تم إجراء تدخل جراحي خلال الأسابيع الأربعة (4) الأخيرة؟

- Un acte chirurgical a-t-il été effectué lors des 4 dernières semaines ?

1. ☐ Oui نعم 2. ☐ Non لا 3. ☐ Inconnu غير معروف

- Si Oui, date de l'acte chirurgical في حالة الإجابة بنعم، تاريخ التدخل الجراحي

☐☐/☐☐/☐☐☐☐

Motif de l'acte chirurgical : سبب إجراء التدخل الجراحي :

.....

.....

Décès d'une femme entre 12 et 54 ans : **وفاة المرأة بين سن 12و 54 سنة**

- هل وقعت الوفاة خلال فترة الحمل أو خلال سنة من انتهائه؟

- Le décès est-il survenu pendant une grossesse **ou** moins d'un an après sa terminaison ?

1. ☐ Oui نعم 2. ☐ Non لا 3. ☐ Inconnu غير معروف

- Si **Oui**, le décès de la femme est-il survenu إذا كانت الإجابة بنعم، هل حدثت الوفاة

1. Au cours de la grossesse ☐ 1. أثناء فترة الحمل
2. Dans un délai de 42 jours après la terminaison de la grossesse ☐ 2 . داخل أجل 42 يوما من انتهاء الحمل.
3. Plus de 42 jours mais moins d'un an, après la terminaison de la grossesse ☐ 3 . أكثر من 42 يوما وأقل من سنة من انتهاء الحمل

- La grossesse a-t-elle contribué au décès ? : هل ساهم الحمل فى الوفاة؟

1. ☐ Oui نعم 2. ☐ Non لا 3. ☐ inconnu غير معروف

وفاة الجنين أوالمولود حديث الولادة (مولود ميت، وفاة مولود عمره أقل من 7 أيام):

Décès périnatal (*Mort-né, décès âgés de moins de 7 jours*) :

- Grossesse multiple : حمل متعدد :

1 ☐ Oui نعم 2 ☐ Non لا 3 ☐ Inconnu غير معروف

- Age gestationnel (*en semaines d'aménorrhée*): ☐☐ مدة الحمل (*تحدد بالأسابيع*):
- Poids à la naissance (*en grammes*) ☐☐☐☐ : الوزن عند الولادة (*بالغرام*)
- Si décès âgé de moins de 24 heures préciser le nombre d'heures avant le décès: ☐☐ إذا توفي خلال مدة تقل عن 24 ساعة حدد عدد الساعات قبل الوفاة :
- Age de la mère: ☐☐ سن الأم:

المرض أو الحالة المرضية للأم التي أدت أو ساهمت في وفاة الجنين أوالمولود حديث الولادة :

- Maladie ou affection maternelle ayant affecté le fœtus ou le nouveau-né :

.....

.....

Constatation faite par: **أنجزت المعاينة من طرف:**

.....

1. ☐ Médecin طبيب
2. ☐ Infirmier ممرض

Nom de l'établissement :.....: اسم المؤسسة

Service:.....: المصلحة

Numéro de téléphone: .....: رقم الهاتف

Signature et cachet التوقيع والختم